

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AOUT 2014
20H00.

Présents : M Michel COLLETTE, M Eric BARRUET, Mme Marie-Claire VERCRUYSSSE, M Denis MESSIO, M Philippe POULAIN, M François LAURENT, Mme Odile CORDIER, M Médéric PARROT, Mme Michelle CHAMBRELENT, Mme Isabelle FORTE, M Bruno PUIS.

Absents excusés : Mme Christine NEIVA TORRES

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nadège ROELENS ayant donné pouvoir à M Eric BARRUET.

M J.Pierre WRZACHOL ayant donné pouvoir à M Michel COLLETTE.

Mme Nicole DIMINO ayant donné pouvoir à Mme M-Claire VERCRUYSSSE.

Secrétaire de séance désignée : M Eric BARRUET.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du 16/06/2014.
- Achat ferme Bourgeois.
- Extension de compétence très haut débit.
- Seuil pour délégation de compétence au Maire.

Informations diverses :

- Rythmes scolaires.
- Travaux 2014/2015.

APPROBATION DU P V DU 16 JUIN 2014

Le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité avec la remarque suivante :
« N.A.P » Nouvelles activités « périscolaires » et non « scolaires ».

ACHAT FERME BOURGEOIS (délibération n°01-25/08/14)

Monsieur le Maire rappelle que sur les 12 consorts concernés, 6 ont répondu rapidement favorablement et que les 6 autres ont été relancés par l'EPFLO.

Les membres du conseil municipal doivent délibérer pour que l'EPFLO puisse acquérir les parcelles concernées.

M Médéric PARROT demande si ce projet a été intégré dans la révision du PLU, Monsieur le Maire répond que oui.

Les parcelles concernées par le projet sont section A N° 660, 661, 662, 665 (en partie), 666, 667 (13 634 m²)

Le projet proposé est d'une quinzaine de logements (locatifs ou en accession à la propriété) ainsi que les jardins familiaux.

L'offre est de 450 000 € pour la partie constructible et les jardins.

L'EPFLO prendrait à sa charge les frais de division de parcelles et les frais d'étude en matière de pollution.

Vote pour : 12.

Vote contre : 1

Abstention : 1

EXTENSION DE COMPETENCE TRES HAUT DEBIT (délibération n°02-25/08/14)

Monsieur le Maire rappelle que le 02/09/2013, une délibération a déjà été prise pour confier cette compétence à la CCPOH.

La CCPOH sollicite à nouveau les membres du conseil municipal pour corriger certains termes de cette délibération dont le Maire fait état.

Vote pour : 14

SEUIL POUR DELEGATION DES COMPETENCES AU MAIRE (délibération n°03-25/08/14)

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 28/03/2014 relative sur ce sujet et signale que la Sous-Préfecture demande de préciser le seuil du 14^{ème} point.

Les membres du Conseil municipal doivent définir la somme pour donner délégation au Maire sur le droit de préemption.

La somme proposée est de 10 000 €.

Vote pour : 14.

CANTINE - RYTHMES SCOLAIRES

M Eric BARRUET fait état du bilan de la cantine scolaire pour l'année 2013/2014 :

106 inscrits, 10 696 repas servis contre 10 278 repas l'an dernier.

Une moyenne de 80 enfants/jour.

Le déficit est de 2 065 € hors personnel de la CCPOH.

Pour l'année 2014/2015, il y a 118 inscrits (63 maternelles et 55 primaires).

La cantine peut accueillir 120 enfant/jour soit 60/service.

M Médéric PARROT demande comment se déroulent les NAP si il y a un manque de place.

Monsieur François LAURENT répond que les inscriptions ne seront plus prise en compte (ou sur liste d'attente) comme tout service lié à l'enfance (centres de loisirs, crèches etc...), la législation impose un encadrement qualifié et un nombre légal d'enfants pris en charge en fonction de la catégorie d'âge.

Avant la rentrée, une réunion aura lieu avec les intervenants pour l'organisation.

TRAVAUX 2014/2015

M Denis MESSIO signale que la dernière tranche de travaux sur la RD 1017 et impasse des Peupliers a été estimée à 75 000 €. 11 entreprises ont retiré les dossiers et les propositions vont de 69 939 € à 92 189 €. Le dossier est consultable au secrétariat, la commission a retenu l'entreprise FROISSART, la moins disante. Les travaux débiteront mi-septembre.

En ce qui concerne l'église, la dernière tranche du mur a été rejointoyée et le mur du cimetière sera rénové avant la fin de l'été.

L'étanchéité de la toiture terrasse de l'école a été exécutée, tous les toits plats sont étanche et isolés.

L'électricité de l'école a été revue, il reste la porte de secours, à côté du bureau de direction qui doit s'ouvrir dans le sens inverse, les pinces doigts seront installés et le grenier reste à vider.

Mme Marie-Claire VERCRUYSSSE tient à remercier les agents techniques et le Président de l'association S et Loisirs pour le déménagement de la salle de travaux manuels.

Personnel technique : Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que suite au départ de M Mikaël DOVERGNE, M Stéphane COURTOIS a été recruté en C.D.D.

M Myriam RABASTE ayant fait valoir ses droits à la retraite, M Alexandre PREVOST a été recruté également en CDD.

Mme Marie-Claire VERCRUYSSSE, signale que le repas des aînés aura lieu le 05 octobre prochain et rappelle que le service est assuré par les élus.

Mme Michelle CHAMBRELENT signale que la prochaine commission environnement aura lieu le 12 septembre prochain à 18h30.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h30.

Michel COLLETTE	Eric BARRUET	M-Claire VERCRUYSSSE	Denis MESSIO	Philippe POULAIN
François LAURENT	Odile CORDIER	Médéric PARROT	Michelle CHAMBRELENT	Isabelle FORTE
Bruno PUIS				